

Bilan de compétences

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

INFA PAU - ANTENNE CFA
COUSIN
05.59.98.50.50
acousin@infa-formation.com

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier
Entretien

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Pré-requis attendus pour intégrer votre formation Les conditions d'accès au bilan de compétences : Si vous êtes salariés en CDD/CDI : Le salarié en CDI et CDD peuvent sous certaines conditions bénéficier d'un bilan de compétences. La demande est donc faite sans aucune démarche auprès de l'employeur sauf si le salarié souhaite réaliser le bilan pendant son temps de travail. Si vous êtes intérimaire : 5 ans d'ancienneté sont demandés avec 2 028 heures pour l'entreprise de travail temporaire concernée par la demande. Si vous restez dans la même branche en tant qu'intérimaire durant 3 ans, avec 1 an dans l'agence d'emploi temporaire actuelle, vous pouvez obtenir un bilan. Si vous êtes salarié du public : depuis 2007, le droit à la formation permet de prétendre à un bilan professionnel avec 10 ans de service. Cette démarche s'inscrit alors dans la perspective d'une évolution géographique ou professionnelle. Si vous êtes demandeur d'emploi : un bilan est accessible à partir de 3 ans d'expérience professionnelle. Il concerne les personnes de moins de 55 ans, au chômage depuis plus de 6 mois. Si vous avez plus de 45 ans : à cet âge, vous accédez automatiquement à votre demande. Une ancienneté de 20 ans déclenche aussi ce droit.

Prérequis pédagogiques :

Quelles sont nos modalités d'admission? Si vous êtes demandeur d'emploi, salarié, gérant non salarié, ce dispositif vous concerne. Nos étapes d'admission : - Examen de votre candidature (contact direct avec un centre INFA, envoi du dossier de candidature), - Entretien de présentation générale suivra afin de planifier la phase 1 - phase préliminaire du bilan. Le délai d'accès aux prestations dépend de la date de début de formation sur les différents sites et du nombre de places disponibles. Pour connaître ces dates et les disponibilités, vous pouvez consulter le site internet et contacter nos conseillers au 09 70 19 24 10 - info@infa-formation.com Les Soft-Skills seront évaluées : - En cours de formation, par des mises en situation contextualisées, - Lors de périodes en entreprise, évaluation du tuteur par le biais d'une grille, - En fin de formation, par un questionnaire d'auto-évaluation via une plateforme digitale qui permettra d'identifier ses compétences « douces » et de les faire évaluer par un pair, tuteur ou référent de formation afin d'obtenir des open badge numériques.

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Bilan de compétences : de quoi parle-t-on ? Le bilan de compétences est l'analyse et l'évaluation des compétences professionnelles et personnelles, ainsi que des aptitudes et des motivations d'une personne. Il aboutit à la définition d'un projet professionnel réaliste et adapté au marché de l'emploi et, le cas échéant, à la définition d'un projet de formation continue ou complémentaire. Les motivations pour faire un bilan de compétences sont multiples : réorientation professionnelle, réalisation d'une formation pour l'obtention d'un diplôme, évolution en interne ou en externe, réalisation d'une validation des acquis de l'expérience en France. Réalisé pendant ou en dehors du temps de travail, le bilan de compétences se déroule au sein d'un de nos sites INFA (en présentiel, en distanciel ou mixte) afin de garantir la totale confidentialité de la démarche. La Fondation INFA vous propose d'entrer dans la démarche bilan de compétences dans le respect de la Loi n° 91-1405 du 31.12.1991 et le Décret n°92-1075 du 02.10.1992 fixant les conditions du déroulement du bilan de compétences. La durée totale de votre bilan est de 24 heures. Il se déroule en moyenne entre 2 mois et 6 mois.

Contenu et modalités d'organisation

Ce que je vais apprendre L'accompagnement et l'analyse de votre projet sont mis en œuvre par des professionnels du bilan (psychologues du travail agréés) afin de vous accompagner et d'individualiser votre démarche personnelle. Cette démarche comprend obligatoirement trois phases. Le temps consacré à chaque phase est variable selon les actions conduites pour répondre à vos besoins. Une phase préliminaire qui a pour objet de : - Confirmer votre engagement dans la démarche ; - Définir et analyser la nature de vos besoins ; - Vous informer des conditions de déroulement du bilan et des méthodes et techniques mises en œuvre par l'INFA. Une phase d'investigation qui vous permet : - D'analyser vos motivations et intérêts professionnels et personnels ; - D'identifier vos compétences et aptitudes professionnelles et personnelles et d'évaluer vos connaissances générales ; - De déterminer vos possibilités d'évolution professionnelle. Une phase de conclusion qui vous permet au travers d'entretiens personnalisés de : - Prendre connaissance des résultats détaillés de la phase d'investigation ; - Recenser les facteurs susceptibles de favoriser ou non la réalisation d'un projet professionnel et d'un projet de formation ; - Prévoir les principales étapes de la mise en œuvre de ce projet. Des règles de déontologie s'appliquent : - Consentement du bénéficiaire, - Respect du secret professionnel, - Respect de la vie privée, - Accord du bénéficiaire pour communication des résultats à un tiers, - Destruction des documents à l'issue du bilan. **Contenu spécifique Soft-Skills** : - Comprendre pourquoi les soft-skills sont essentielles et identifier les principales soft-skills attendues par les recruteurs, - Autoévaluer ses soft-skills, - Développer et mettre en valeur ses compétences comportementales dans un cadre professionnel.

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Individualisé**

Validation(s) Visée(s)

Bilan de compétences - Sans niveau spécifique

MON COMPTE FORMATION Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00556710	du 31/12/2024 au 31/12/2025	Pau (64)	INFA PAU - ANTENNE CFA			
00669763	du 01/01/2026 au 31/12/2026	Pau (64)	INFA PAU - ANTENNE CFA			